

Suite à la crise sanitaire, la Cellule Economique de Bretagne a adapté ses outils de suivi de l'activité économique de la filière construction et vous propose ce document mensuel présentant d'une part le niveau actuel d'activité de l'ensemble de la filière et, d'autre part, les perspectives pour demain en analysant les leviers à la relance, tant du côté de la commande publique que de la commande privée.

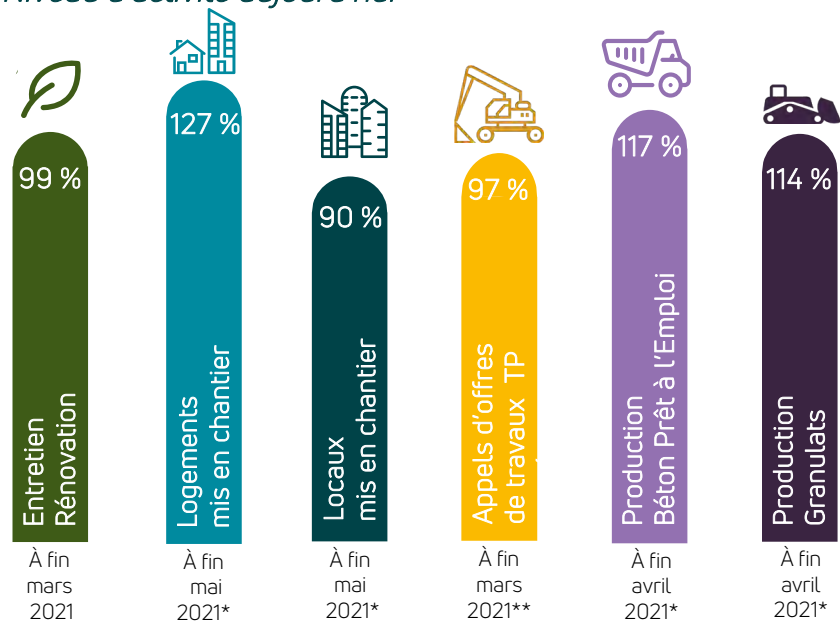
● PRÉVISIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

Avec l'allègement et la fin des restrictions sanitaires, la reprise s'est révélée plus forte que prévue au 2^{ème} trimestre 2021, tous secteurs confondus en France. Dans le secteur du bâtiment, l'activité reste toujours bien orientée, aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre, avec toutefois des problématiques croissantes d'approvisionnement et de recrutement qui pourraient freiner leur activité : 60 % des dirigeants font état de difficultés d'approvisionnement et 50 % déclarent connaître des difficultés de recrutement (source : Banque de France – juillet 2021). Autre point de vigilance : les défaillances d'entreprises repartent à la hausse, tous secteurs confondus, même si elles restent très en-dessous de leurs valeurs de 2019. La Bretagne se démarque avec une baisse des défaillances tous secteurs (- 20,9 % au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020). Au niveau national, le secteur de la construction enregistre la plus forte augmentation des défaillances d'entreprises (+ 37 %) (source : Altares).

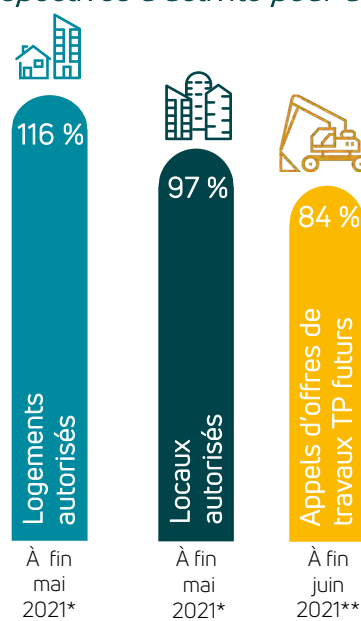
● VUE D'ENSEMBLE FILIÈRE CONSTRUCTION EN BRETAGNE

Niveau d'activité 2021 comparé au niveau 2020 (même période), sauf * cumul 12 mois et ** juin 2021 / moyenne juin 2017-2018-2019
Unité : taux d'avancement | Traitement : Cellule Economique de Bretagne | Sources : SDES, GIE Réseau des CERC, FRB, UNICEM, FRTP, Vecteur Plus

Niveau d'activité aujourd'hui



Perspectives d'activité pour demain



L'amélioration se poursuit même si tous les secteurs de la Construction n'ont pas encore retrouvé leurs niveaux d'avant-crise. Le niveau de production reste soutenu sur le marché du logement neuf. Les mises en chantier ressortent à un niveau plus élevé à fin mai 2021 (sur 12 mois). La production de locaux non résidentiels est toujours en baisse mais celle-ci tend à s'atténuer depuis plusieurs mois. Le redressement de l'activité entretien-rénovation au 1^{er} trimestre 2021 permet de retrouver le niveau d'activité d'avant-crise. Du côté des Travaux Publics, l'activité s'est à nouveau dégradée au 1^{er} trimestre 2021 après un redressement enregistré au 2^{ème} semestre 2020. A fin avril 2021, les productions de matériaux (BPE et granulat) dépassent leur niveau d'avant-crise.

Les perspectives d'activité pour les mois à venir continuent de s'améliorer : concernant le Bâtiment, le nombre de logements autorisés progresse à nouveau en année glissante (+ 15,7 % à fin mai 2021). Si le nombre de m2 autorisés de locaux non résidentiels reste encore en retrait par rapport à l'année dernière (- 3,2 % en année glissante), le rattrapage s'amplifie par rapport aux mois précédents. Sur le marché de l'entretien-rénovation, les prévisions d'activité pour le 2^{ème} trimestre 2021 sont mieux orientées qu'au trimestre précédent et restent meilleures qu'au niveau national. Toutefois, la flambée des prix et la pénurie de certains matériaux inquiètent le secteur, qui pourrait subir un ralentissement forcé. Du côté des Travaux Publics, le nombre d'appels d'offres de travaux, précurseurs des travaux futurs, reste en recul (- 16 % en juin 2021 par rapport à la moyenne du mois de juin 2017/2018/2019).

Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

● Activité entretien-rénovation

Après un début d'année 2020 marqué par la crise sanitaire et une chute inédite de l'activité, le marché de l'entretien-rénovation poursuit son redressement commencé depuis le 2^{ème} semestre 2020. Le 1^{er} trimestre 2021 se caractérise par une inflexion à la hausse marquée de l'activité. Cette évolution s'explique en partie par la mise en place du 1^{er} confinement à partir du 17 mars 2020 ainsi que par l'accélération du dispositif MaPrimeRenov sur le 1^{er} trimestre 2021.

**+ 10,4 % de l'activité
entretien-rénovation au
1^{er} trimestre 2021 par
rapport au 1^{er} trimestre 2020**

Sur le marché de l'entretien-rénovation, l'activité au 1^{er} trimestre 2021 est en hausse par rapport au 1^{er} trimestre 2020 (+ 10,4 % en volume). Cette augmentation est légèrement supérieure au niveau national (+ 9,9 %). Tous les marchés progressent : + 11,9 % pour la rénovation des logements et + 6,3 % pour les locaux.

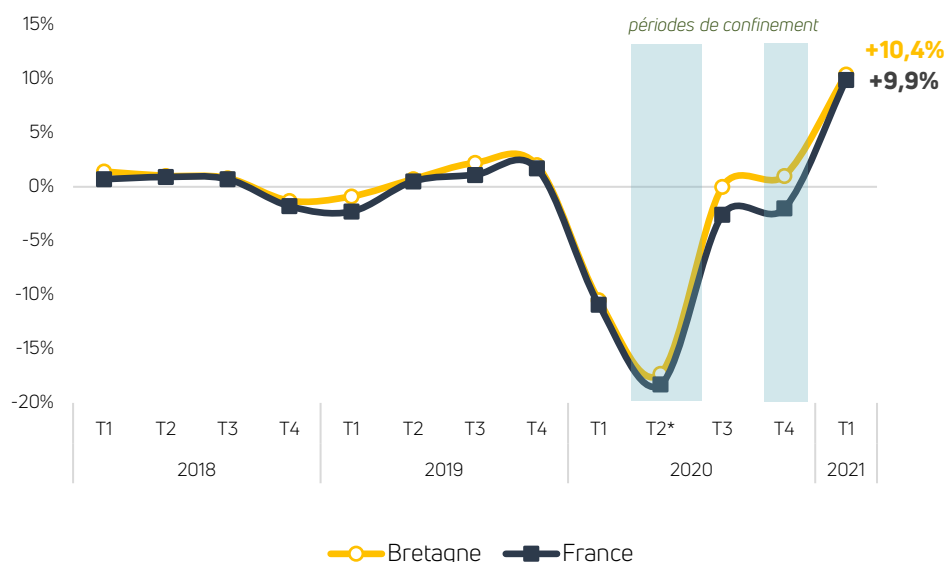
Quel que soit le segment de marché, la situation en Bretagne est toujours meilleure qu'au niveau national (+ 11,1 % pour la rénovation des logements et + 6,0 % pour les locaux).

**99 % de l'activité entretien-
rénovation réalisée cumul
12 mois à fin 1^{er} trim. 2021**

La hausse du marché de l'entretien-rénovation au 1^{er} trimestre 2021 a permis de rattraper le niveau d'avant-crise. En année glissante, le niveau d'activité de l'entretien-rénovation atteint 99 % au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au cumul 12 mois à fin 1^{er} trimestre 2020.

Évolution de l'activité entretien-rénovation Bâtiment

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



* Estimations GIE Réseau des CERC basées sur un échantillon restreint d'entreprises

Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC.

● Les éco-prêts à taux zéro

**+ 12,4 % de éco-prêts émis
au 1^{er} trimestre 2021 par
rapport au 1^{er} trimestre 2020**

Le nombre d'éco-prêts à taux zéro émis augmente de 12,4 % au 1^{er} trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année précédente.

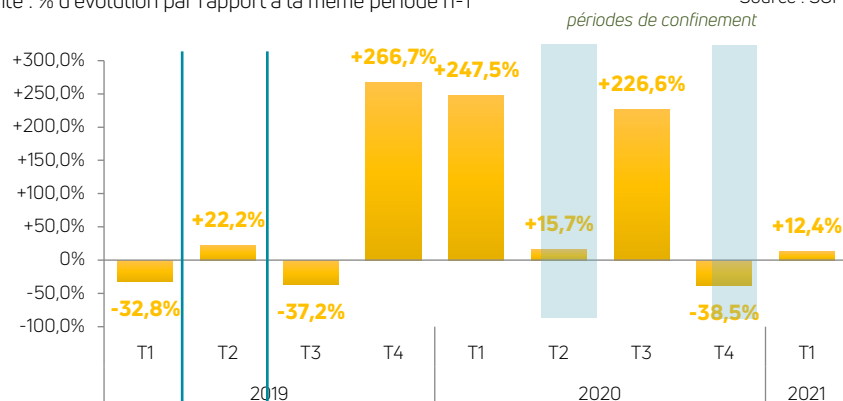
1 160 éco-prêts à taux zéro ont été émis au 1^{er} trimestre 2021 contre 1 032 au 1^{er} trimestre 2020.

NB : ce sont les modifications d'attribution des éco-PTZ intervenues au 1^{er} mars 2019 et au 1^{er} juillet 2019 (suppression bouquets de travaux, élargissement à tous les logements...) qui expliquent les évolutions importantes fin 2019 et en 2020.

Evolution des éco-prêts à taux zéro

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1

Source : SGFGAS



Suppression conditions bouquets de travaux

Extension à tous les logts achevés depuis plus de deux ans, aux travaux d'isolation des planchers bas, durée d'emprunt uniformisée à 15 ans

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution.

Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

A la fin du mois de mai, la construction de logements neufs reste très dynamique : la Bretagne se place à la 2^{ème} place des régions enregistrant les plus fortes hausses. Du côté du non-résidentiel neuf, le niveau global de production continue de diminuer, mais de manière moins prononcée par rapport aux mois précédents.

Les mises en chantier de logements neufs

+ 81,8 % de logements mis en chantier entre mars et mai 2021 par rapport à la même période de 2020

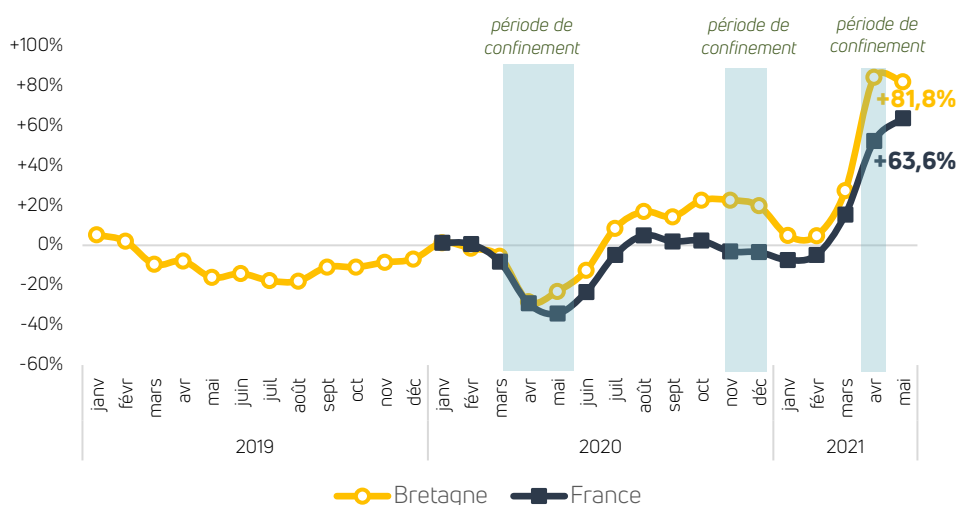
Le nombre de logements mis en chantier entre mars et mai 2021 est supérieur de 81,8 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 39,6 % comparé aux mêmes mois de 2019. Sur trois mois (de mars à mai 2021), le nombre de logements mis en chantier est reparti à la hausse par rapport aux trois mois précédents (+ 7,5 %). Ce dynamisme est porté par l'ensemble des marchés : le secteur de l'individuel est en hausse (+ 9,5 %) alors que le secteur collectif et en résidence est à nouveau orienté positivement (+ 5,0 %).

+ 27,2 % de logements mis en chantier sur un an cumulé 12 mois à fin mai 2021

En année glissante, les mises en chantier continuent leur progression (+ 27,2 %), soit une des plus fortes hausses au niveau national. Cette évolution s'explique essentiellement par le dynamisme du collectif (+ 42,0 %).

Evolution du nombre de logements mis en chantier sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée (estimations à fin mai 2021).

Les mises en chantier de locaux neufs

+ 94,8 % de mises en chantier de locaux neufs entre mars et mai 2021 par rapport à la même période de 2020

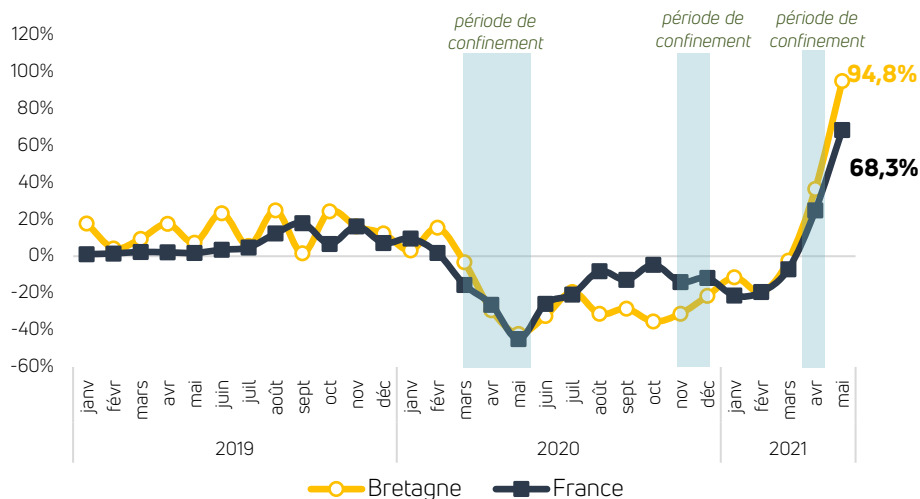
Le nombre de m2 de locaux mis en chantier entre mars et mai 2021 s'établit à un niveau supérieur par rapport à la même période de l'année précédente (+ 94,8 %) et par rapport à celle de 2019 (+ 7,8 %). Sur trois mois, il progresse de 34,1 % par rapport aux trois mois précédents.

- 9,9 % de locaux mis en chantier sur un an cumulé 12 mois à fin mai 2021

En année glissante, le niveau global de production de locaux reste en recul (- 9,9 %), toutefois moins prononcé comparé aux mois précédents. A l'exception des Côtes d'Armor, l'ensemble des départements enregistre une baisse. Hormis le marché des bureaux, qui retrouve une orientation positive (+ 8,8 %), et celui des entrepôts, toujours bien orienté (+ 12,6 %), tous les marchés sont en baisse.

Evolution des surfaces mises en chantier de locaux sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

Deux séquences se distinguent en 2020. Une chute brutale des opinions des chefs d'entreprise bretons a été constatée au 1^{er} semestre. Cela est en partie expliqué par la mise en œuvre du premier confinement strict. Avec la levée des restrictions début mai 2020, le second semestre s'est caractérisé par un redressement des opinions sur l'activité. Toutefois, cette dernière s'est à nouveau dégradée au 1^{er} trimestre 2021.

● Opinion des chefs d'entreprise de TP sur leur activité

- 9 % de solde d'opinion sur l'activité récente du 1^{er} trimestre 2021

Après un net redressement observé lors du second semestre de l'année 2020, le solde d'opinion sur l'activité récente redevient négatif. Ce solde d'opinion est bien inférieur à la moyenne de longue période (+ 15 points sur la période 2017 - 2021).

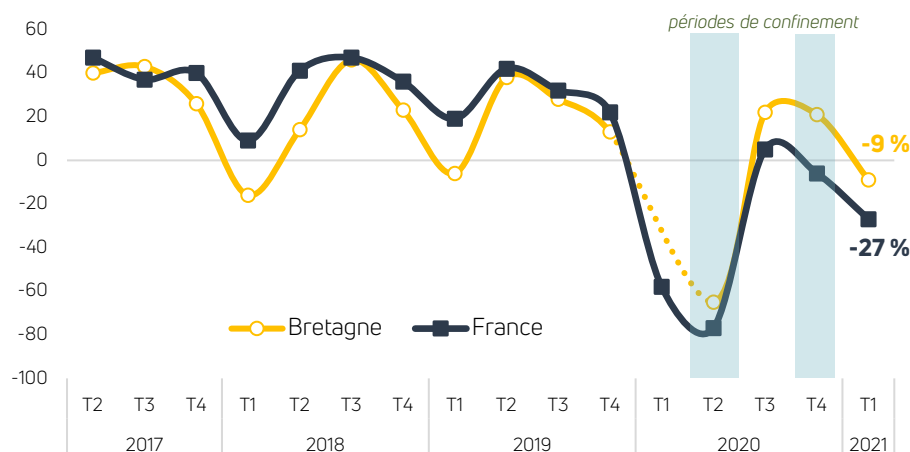
Au niveau national, l'activité poursuit son repli, plus marqué qu'au trimestre précédent.

73 % des entreprises bretonnes de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production à la fin du 1^{er} trimestre 2021

Pour 34 % d'entre elles (contre 55 % au trimestre précédent), c'est l'insuffisance de la demande qui limite la production. Notons que la production est également limitée par la pénurie de main-d'œuvre (pour 32 % des entreprises).

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur l'activité du trimestre

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution.

Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

DANS L'INDUSTRIE DES CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

Après une dégradation des productions de l'industrie des Carrières et Matériaux pendant la période de confinement début 2020, une reprise progressive des productions s'est enclenchée à partir du mois de juin 2020. Le rattrapage est plus marqué pour le béton prêt à l'emploi (BPE) que pour les granulats.

● Production de béton prêt à l'emploi

+ 55,9 % de production de BPE entre février et avril 2021

par rapport à la même période de l'année précédente

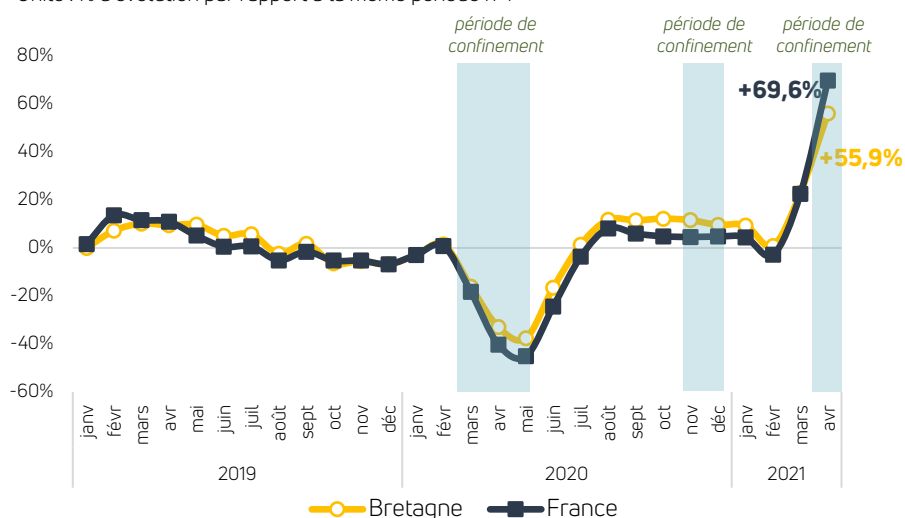
La production de BPE progresse sur la période février-avril 2021 : + 55,9 % par rapport à la même période de l'année précédente, un peu moins soutenu qu'au niveau national (+ 69,6 %). Cette forte augmentation s'explique par une activité fortement ralentie sur cette période en 2020.

+ 17,1 % de production de BPE cumulé 12 mois à fin avril 2021

En année glissante, les niveaux de production de BPE d'avant-crise sont dépassés et continuent de croître en Bretagne. À fin avril 2021, sur 12 mois glissants, la production de BPE est en hausse de 17,1 %.

Evolution de la production de BPE sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo).

● Production de granulats

+ 51,1 % de production de granulats entre février et avril 2021

par rapport à la même période de 2020

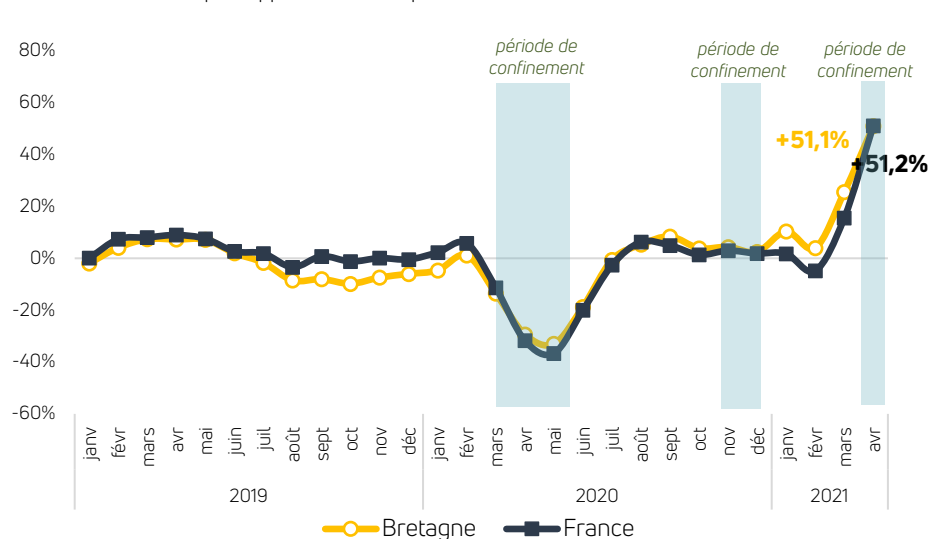
Sur trois mois glissants à fin avril 2021, la production de granulats est en hausse de 51,1 % par rapport à la même période en 2020. Cette progression est similaire au niveau national.

+ 13,9 % de granulats produits cumulé 12 mois à fin avril 2021

Les niveaux de production d'avant-crise sont dépassés, la production de granulats étant supérieure à celle de l'année dernière : + 13,9 % en cumulé 12 mois à fin avril 2021.

Evolution de la production de granulats sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo).

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

Alors que l'emploi salarié dans la Construction était bien orienté depuis 2017 en Bretagne, celui-ci subit un ralentissement au début de l'année 2020, tout en se maintenant sur le 1^{er} semestre 2020. En hausse de 3,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020, l'emploi salarié a été préservé et continue sa progression au 1^{er} trimestre 2021. Du côté de l'emploi intérimaire, il s'améliore au 1^{er} trimestre 2021, après une année 2020 dégradée.

C'est aussi le cas pour les demandeurs d'emploi de catégorie A dans le secteur de la Construction, avec une baisse de 3,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020.

L'emploi salarié dans la Construction

+ 3,6 % de salariés dans la Construction au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

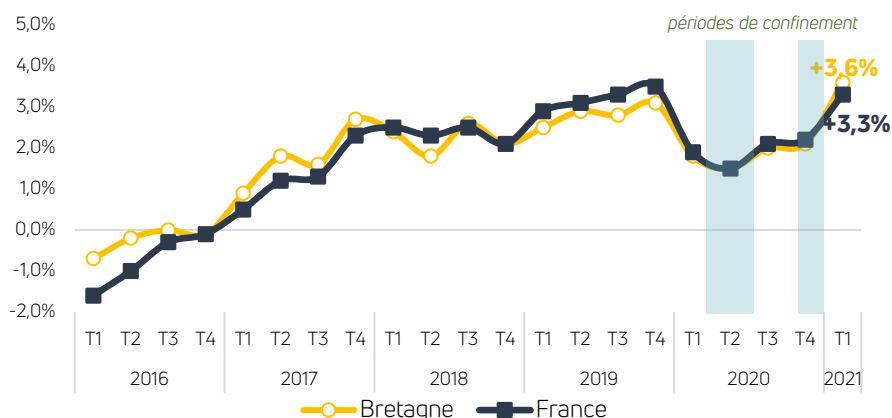
L'emploi salarié dans la Construction poursuit sa progression au 1^{er} trimestre 2021 (+ 3,6 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2020.

75 805 salariés sont recensés à fin mars 2021 dans le secteur de la Construction en Bretagne, soit environ 2 635 salariés supplémentaires par rapport à la même période de 2020.

Au niveau national, l'emploi salarié suit une progression quasi-similaire (+ 3,3 %).

Evolution trimestrielle du nombre de salariés dans la Construction par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ACOSS - URSSAF (données cvs).

L'emploi intérimaire dans la Construction

- 2,8 % d'intérimaires dans la Construction entre février et avril 2021 par rapport à la même période de 2019

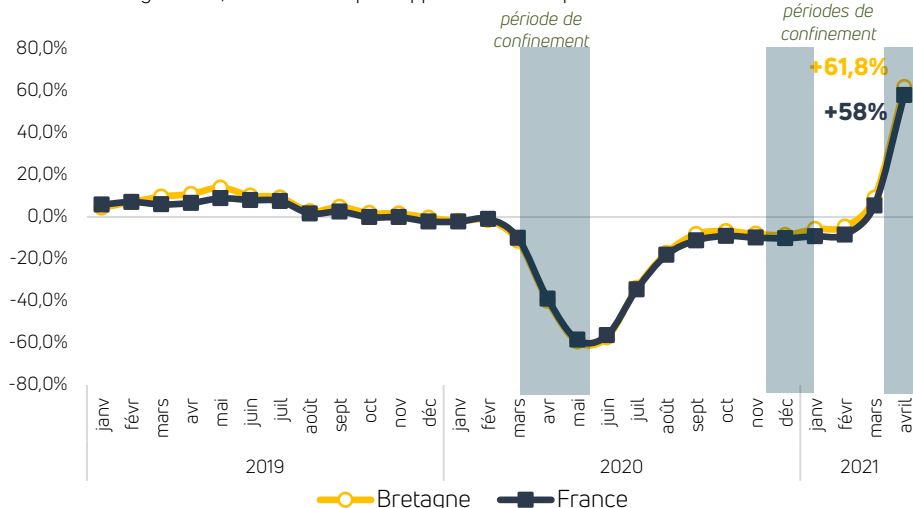
L'emploi intérimaire en Bretagne a fortement progressé sur la période février-avril 2021 par rapport à la même période de 2020 (+ 61,8 %). Cette augmentation est plus élevée qu'au niveau national (+ 58,0 %). Cette forte hausse s'explique essentiellement par la chute de l'emploi intérimaire à partir du 17 mars 2020 (mise en place du 1^{er} confinement).

Si on compare par rapport à la même période de 2019, l'emploi intérimaire est en baisse de 2,8 % (contre - 3,2 % au niveau national).

8 370 intérimaires en équivalent temps plein sont recensés dans le secteur de la Construction à fin avril 2021 en Bretagne.

Evolution du nombre d'intérimaires dans la Construction

Unité : 3 mois glissants, % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : DARES (données brutes).

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

Déclarations préalables à l'embauche

+ 10,7 % de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction au 1^{er} trimestre 2021

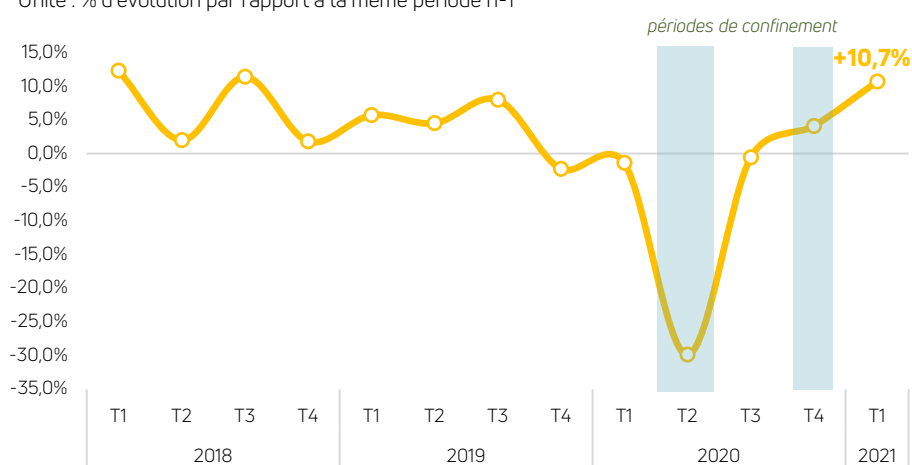
par rapport au 1^{er} trimestre 2020 (quel que soit le contrat)

Après avoir été très fortement impactées par la crise sanitaire et la 1^{ère} période de confinement (- 29,9 % au 2^{ème} trimestre 2020 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019), les déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction se sont redressées dès le 3^{ème} trimestre 2020. Elles continuent leur progression et affichent une hausse de 10,7 % sur le 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020.

En année glissante, les déclarations enregistrées dans le secteur de la Construction en Bretagne atteignent 96,7 % à fin mars 2021, (96,1 % en CDI, 97 % CDD longue durée et 97,9 % CDD courte durée).

Evolution trimestrielle du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : URSSAF (données brutes).

Demandeurs d'emploi

-3,3 % de demandeurs d'emploi (cat. A) recherchant un métier Construction à la fin du 1^{er} trimestre 2021

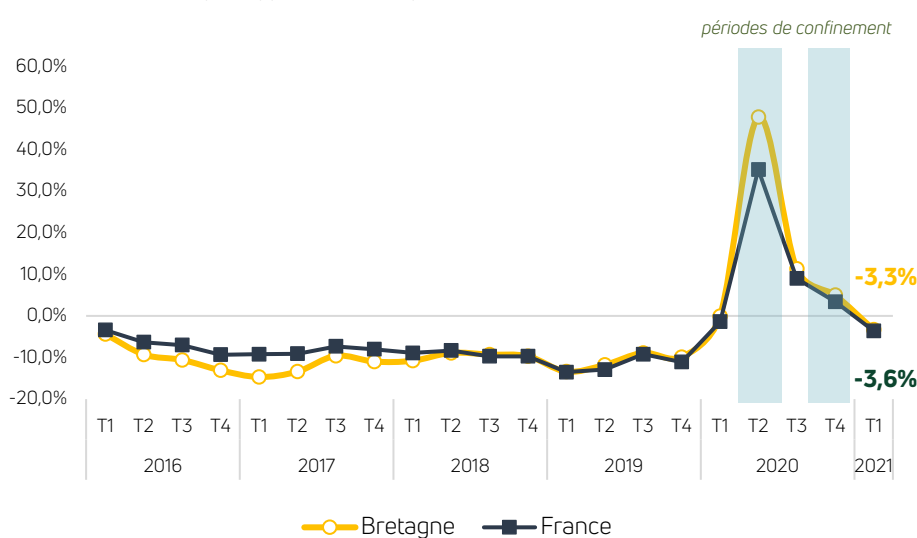
par rapport à fin 1^{er} trimestre 2020

Après avoir enregistré une très forte hausse au 2^{ème} trimestre 2020 (+ 47,8 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2019), le nombre de demandeurs d'emploi redevient inférieur à celui de l'année dernière à la même période (- 3,3 % au 1^{er} trimestre 2021). Cela contraste avec la hausse constatée tous secteurs d'activité confondus (+ 4,2 %).

9 500 demandeurs d'emploi de catégorie A recherchant un métier dans la Construction sont recensés à fin mars 2021 en Bretagne. L'amélioration de la situation est identique en Bretagne et au niveau national (- 3,6 %).

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Pôle emploi-DARES, STMT (Statistiques Mensuelles du marché du travail) (Données brutes).

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES

La dynamique des entreprises a subi un coup d'arrêt suite à la crise sanitaire. Le nombre de créations d'entreprises dans le secteur de la Construction, quasi-stable au 1^{er} trimestre 2020, a enregistré une chute brutale sur le 2^{ème} trimestre, après neuf mois consécutifs de hausse. Après une stabilisation au 3^{ème} trimestre 2020, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse au 4^{ème} trimestre 2020 (+ 9 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2019). Cette dynamique se poursuit sur le 1^{er} trimestre 2021 (+ 27 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020).

Créations d'entreprises

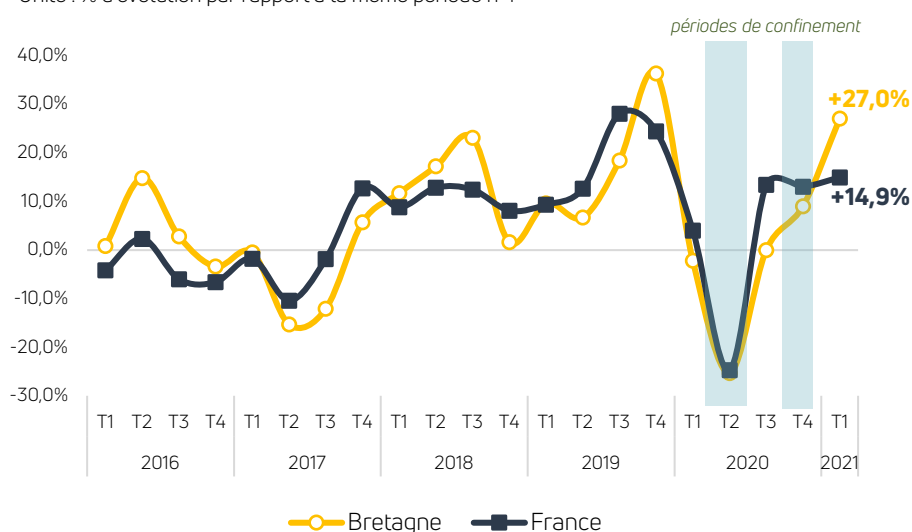
+ 27 % de créations d'entreprises de la Construction au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

Après une année 2019 très dynamique en matière de créations d'entreprises (y compris les micro-entreprises) et notamment au cours du 4^{ème} trimestre 2019, une chute brutale a été constatée au premier semestre 2020. Le niveau s'est par la suite redressé : les créations d'entreprises dans le secteur de la Construction augmentent de manière continue depuis le 3^{ème} trimestre 2020. Depuis le début de l'année 2021, les créations affichent une forte hausse : + 27,0 % au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020. Cette dynamique est supérieure à la tendance enregistrée au niveau national (+ 14,9 %).

Les micro-entrepreneurs pèsent 48 % du total des créations d'entreprises bretonnes de la Construction au 1^{er} trimestre 2021. Aussi, hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont en hausse de 39,1 % en année glissante.

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Défaillances d'entreprises

- 57 % de défaillances d'entreprises au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

La Banque de France recense 43 entreprises du secteur de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au 1^{er} trimestre 2021. Cela représente 54 salariés.

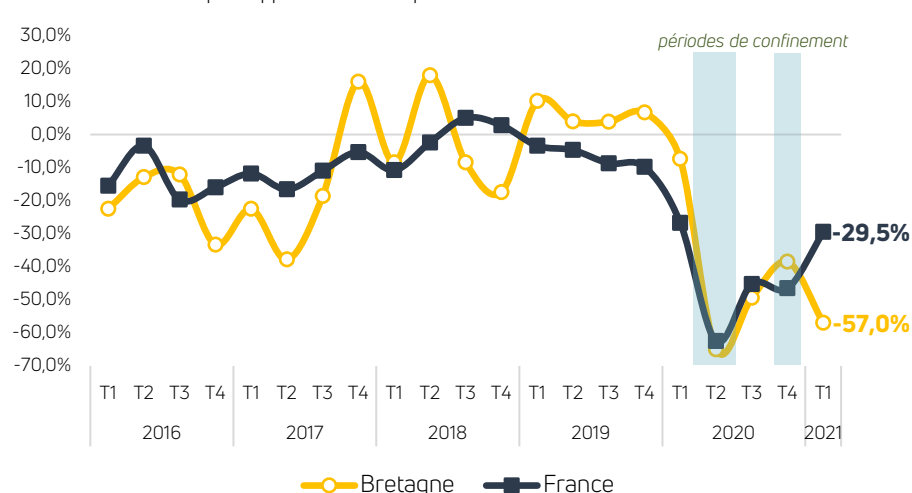
Ce faible niveau de défaillances s'explique par plusieurs facteurs :

- L'enregistrement a été impacté par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales, notamment pendant le confinement.
- La réglementation a été adaptée à cette situation exceptionnelle (modification de l'appréciation de l'état de cessation de paiement, octroi de délais supplémentaires à certaines procédures).

Ainsi, ces évolutions ne sont pas représentatives des difficultés économiques des entreprises de la filière construction.

Evolution trimestrielle du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LE BÂTIMENT

Les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque de France auprès des chefs d'entreprise confirment une activité à la hausse au 2^{ème} trimestre 2021. Les carnets de commandes ayant fortement progressé au 1^{er} trimestre 2021, les prévisions sont optimistes concernant l'activité sur le 2^{ème} trimestre 2021. A noter que les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) ont augmenté de manière soutenue au 1^{er} trimestre 2021 (+ 1,3 %, après + 0,2 % au 4^{ème} trimestre 2020).

Prévision d'activité en entretien-rénovation

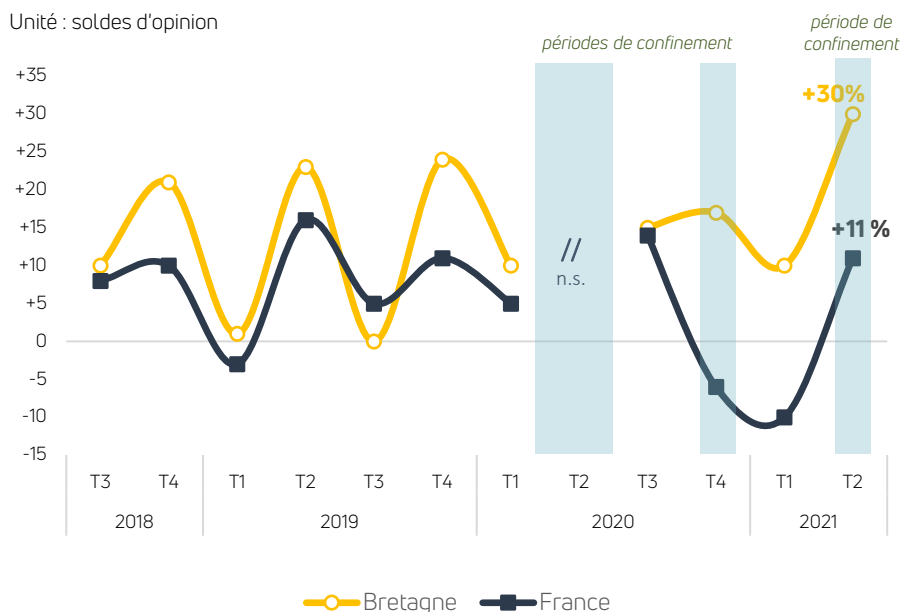
+ 30 % de soldes d'opinion sur l'activité prévue en entretien-rénovation pour le 2^{ème} trimestre 2021

Le pourcentage des entreprises anticipant une hausse de leur montant de facturation repart à la hausse au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent. Le solde d'opinion augmente (+ 30 contre + 10 au 1^{er} trimestre 2021).

Les perspectives bretonnes restent meilleures qu'au niveau national où une amélioration du montant de facturation est également anticipée par les chefs d'entreprise mais sur un rythme moins soutenu (+ 11, en hausse de 21 points par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

Prévision d'activité en entretien-rénovation

Unité : soldes d'opinion



Evolution des carnets de commandes

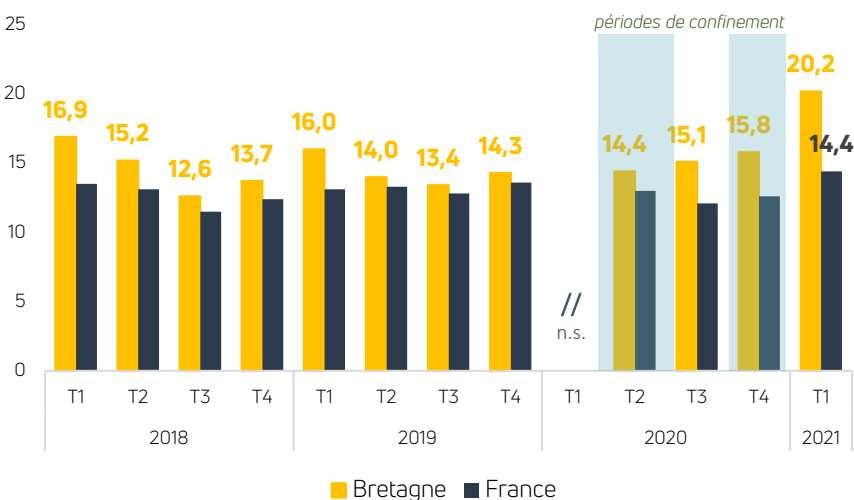
+ 4,4 semaines de carnets de commandes en entretien-rénovation à la fin du 1^{er} trimestre 2021 par rapport à la fin du 4^{ème} trimestre 2020

A la fin du 1^{er} trimestre 2021, les carnets de commandes en entretien-rénovation s'étoffent largement et représentent 20,2 semaines de travail garanties en Bretagne (+ 4,4 semaines par rapport au 4^{ème} trimestre 2020, soit un gain de plus d'un mois en un trimestre).

Ils restent toujours plus garnis qu'à l'échelle nationale (14,4 semaines, +1,8 semaine par rapport au 4^{ème} trimestre 2020).

Évolution des carnets de commandes en entretien-rénovation

Unité : nombre moyen de semaines



Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC.

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

Marquant une tendance à la baisse depuis près de 9 mois, les opinions des chefs d'entreprise de Travaux Publics s'orientent à nouveau à la hausse concernant leurs perspectives d'activité sur le 2^{ème} trimestre 2021 (+ 28 % en Bretagne). Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 2019.

● Prévision d'activité

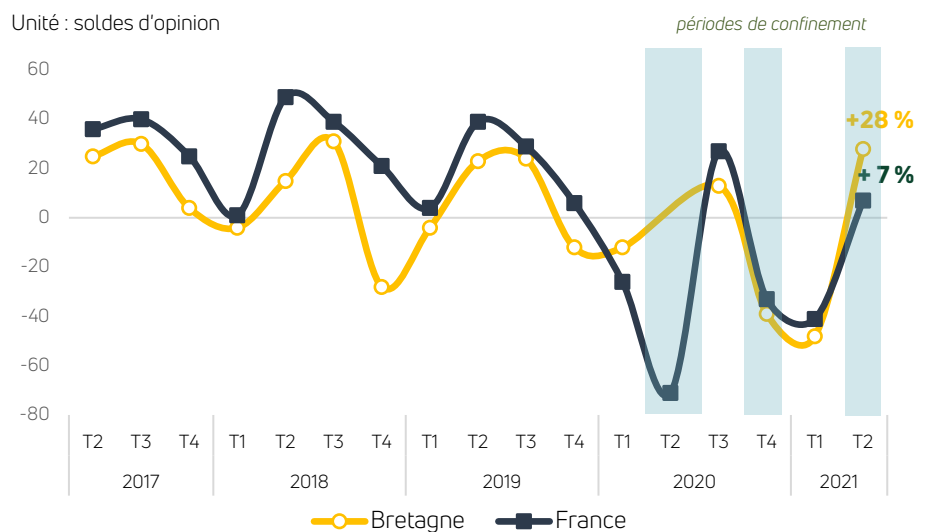
+ 28 % de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité future au 2^{ème} trimestre 2021

Les chefs d'entreprise de Travaux Publics se montrent confiants sur l'activité à venir, aussi bien avec la clientèle publique que privée. Les chefs d'entreprise bretons redeviennent plus optimistes qu'au niveau national (+ 7 %).

+21 % de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs effectifs futurs

Les effectifs devraient croître sur les prochains mois, les opinions des entreprises s'améliorant sensiblement concernant les effectifs futurs (+ 21% contre - 2% au trimestre précédent).

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur leur activité future



● Evolution des carnets de commandes

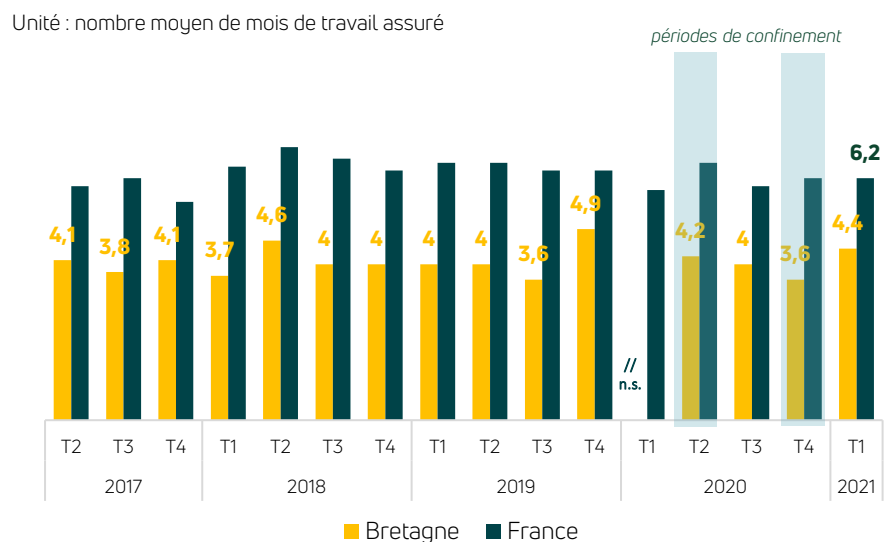
4,4 mois de carnets de commandes à la fin du 1^{er} trimestre 2021

Les entreprises de Travaux Publics estiment leurs carnets de commandes à 4,4 mois à fin mars 2021, en progression sur 3 mois (3,6 mois au 4^{ème} trimestre 2020). Les carnets de commandes sont par contre jugés bien inférieurs à leur niveau normal par les chefs d'entreprise (- 37 % contre - 46 % il y a trois mois). Soulignons une comparaison avec le 1^{er} trimestre 2020 impossible du fait de l'absence de données.

Les carnets de commandes au niveau national sont toujours mieux garnis qu'en Bretagne (6,2 mois) et restent stables sur 3 mois.

- 37 % de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs carnets de commandes au 1er trimestre 2021

Evolution des carnets de commandes des entreprises de Travaux Publics



Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique représente 60 % de l'activité totale dans les Travaux Publics et environ 20 % de celle du Bâtiment. Les appels d'offres sont annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction. Il s'agit de leviers indispensables à la reprise économique du secteur de la construction dans les territoires. Toutefois, la crise sanitaire, le renouvellement et l'installation plus tardive des conseils municipaux et intercommunaux ont des impacts sur les plans de programmation des investissements des communes et des structures intercommunales. Les marchés de travaux de Bâtiment sont aujourd'hui orientés à la baisse, mais une dynamique de rattrapage par rapport au niveau d'avant-crise semble se dessiner. De même, les appels d'offres des Travaux Publics n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant-crise.

● Marchés de travaux de Bâtiment

+ 62,8% de marchés de travaux publiés en mars 2021

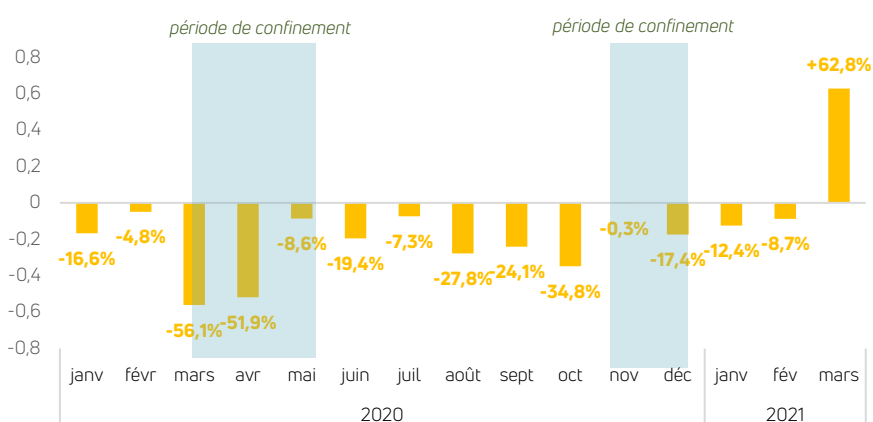
par rapport à mars 2020

En mars 2021, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés est supérieur au niveau de l'année précédente à la même période (+ 62,8 %). Cette forte progression s'explique notamment par la mise en place du 1^{er} confinement en mars 2020.

À fin mars 2021, sur 12 mois glissants, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés chute de 15,6 %. Cette baisse est toutefois moins importante que celle constatée les mois précédents.

Évolution du nombre de marchés publiés pour des travaux de Bâtiment en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne.

● Marchés de travaux de Travaux Publics

-16 % d'appels d'offres remis en juin 2021

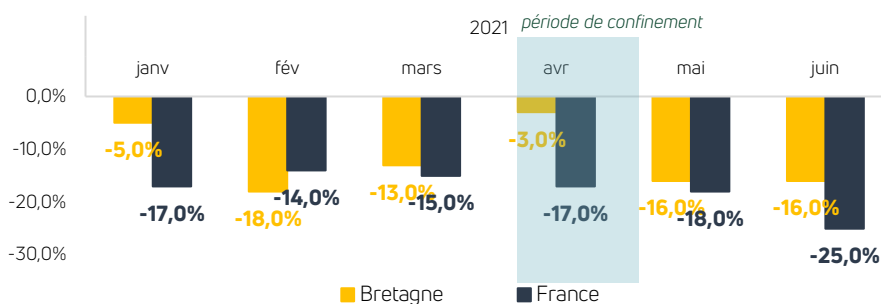
par rapport à la moyenne des appels d'offres en juin 2017/2018/2019

A fin juin 2021, le nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics est en baisse de 16,0 % par rapport à la moyenne des mois de juin 2017/2018/2019, contre - 25,0 % au niveau national.

Le niveau des appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics depuis le début de l'année 2021 reste inférieur à leur niveau d'avant-crise.

Evolution du nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics

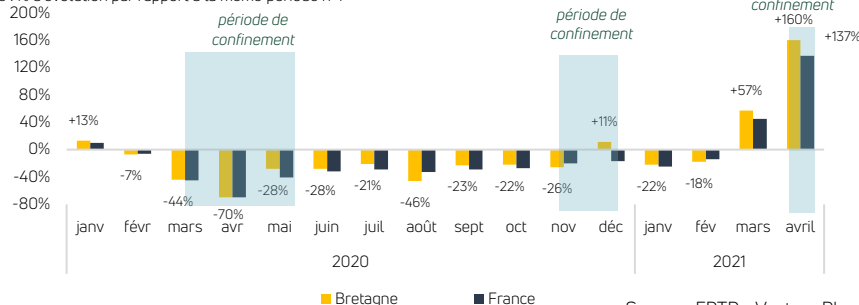
Unité : % d'évolution mois 2021 par rapport à la moyenne mois 2017-2018-2019



Source : FRTP - Vecteur Plus.

Pour rappel, l'ancienne méthode de calcul (% d'évolution par rapport à la même période n-1) indiquait une forte hausse du nombre d'appels d'offres dans les Travaux Publics en avril 2021 (+160 %) par rapport au mois d'avril 2020. Cette hausse n'est toutefois pas représentative des appels d'offres, le mois d'avril 2020 ayant été marqué par le 1^{er} confinement strict.

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : FRTP - Vecteur Plus.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de maîtrise d'œuvre Bâtiment et Travaux Publics

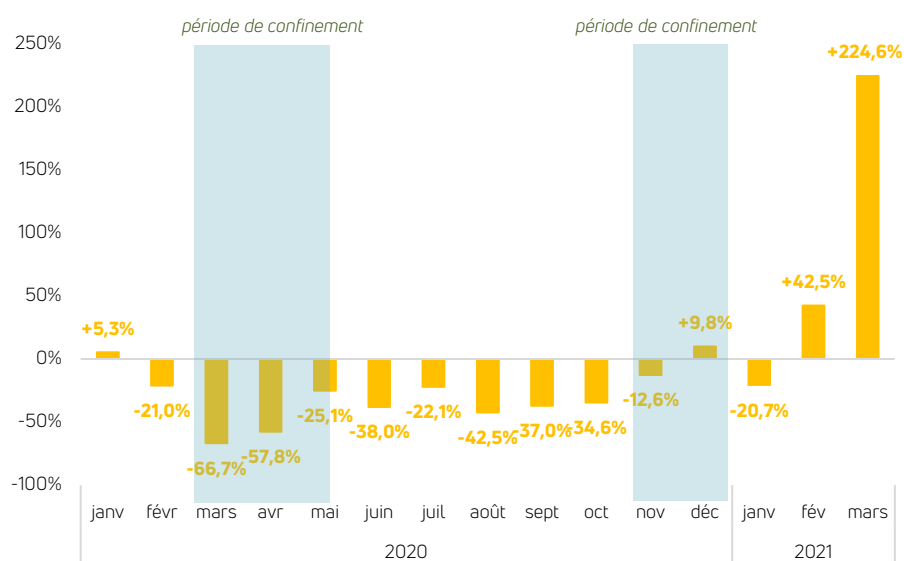
+224,6 % de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP publiés en mars 2021 par rapport à mars 2020

Le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre (y compris concours) pour des travaux BTP publiés en Bretagne a augmenté en mars 2021 : + 224,6 % par rapport à mars 2020 (1^{er} mois du confinement strict).

À fin mars 2021, sur 12 mois glissants, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP reste en recul (- 21,4 %). Cette baisse est plus contenue que celle constatée les mois précédents.

Évolution du nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Les autorisations de logements ne concernent pas uniquement le logement privé. Une partie de ces autorisations concerne les logements sociaux ou publics, part qui reste faible. De même, dans le non-résidentiel, les surfaces tertiaires autorisées concernent à la fois le secteur privé et public (ce dernier représente 12 % de la surface autorisée sur les 12 derniers mois). S'il n'est pas exact de parler stricto sensu de commande privée, la faible part des marchés publics permet de proposer une vision du comportement de la commande privée dans la construction neuve.

• Autorisations de logements neufs

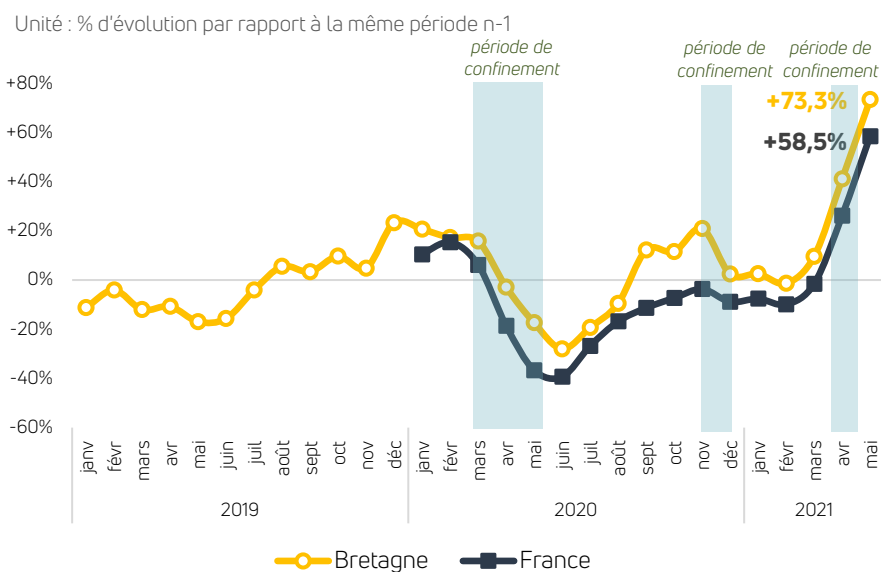
+ 73,3 % d'autorisations de logements neufs entre mars et mai 2021 par rapport à la même période de 2020

Sur trois mois (de mars à mai 2021), le nombre de logements autorisés affiche une augmentation de 73,3 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 43,2 % par rapport aux mêmes mois de 2019. Au niveau national, la situation s'améliore également (+ 58,5 %), tout en restant moins dynamique qu'en Bretagne.

+ 15,7 % de logements autorisés sur un an cumul 12 mois à fin mai 2021

Les perspectives pour les mois à venir continuent de progresser (+ 15,7 % en année glissante). La Bretagne affiche une des meilleures progressions au niveau national (+ 1,3 %). Cette hausse est portée par l'ensemble des marchés, dont l'individuel groupé qui redevient correctement orienté (+ 17,5 %). Par département, la demande augmente partout même en Ile-et-Vilaine où elle redevient positive (+ 7,5 %).

Evolution sur trois mois glissants du nombre de logements autorisés par rapport aux mêmes mois de l'année précédente



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin mai 2021.

• Surfaces autorisées de bâtiments non résidentiels neufs

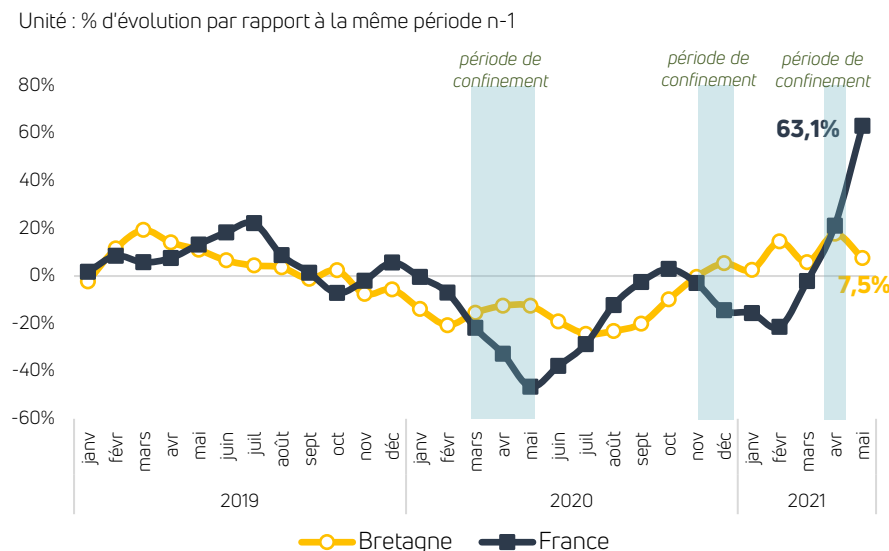
+ 7,5 % de surfaces autorisées de locaux neufs entre mars et mai 2021 par rapport à la même période de 2020

Les surfaces autorisées sur la période mars-mai 2021 en Bretagne sont supérieures au niveau enregistré à la même période de 2020 (+ 7,5 %) et dépassent légèrement celles de 2019 à la même période (+ 0,4 %). Au niveau national, la hausse est de 63,1 %.

- 3,2 % de surfaces autorisées de locaux neufs sur un an cumul 12 mois à fin mai 2021

Sur 12 mois glissants, le recul est de 3,2 %. Si les Côtes d'Armor et l'Ile-et-Vilaine connaissent une augmentation des surfaces autorisées (+ 5,4 % et + 0,8 %), le Finistère et le Morbihan voient leurs autorisations diminuer (- 8,0 % et - 9,8 %). Tous les marchés sont orientés à la baisse, excepté celui des autres locaux (+ 3,8 %). Au niveau national, la situation tend à la stabilisation (- 0,7 %).

Evolution sur trois mois glissants des surfaces autorisées de locaux par rapport aux mêmes mois de l'année précédente



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Les évolutions du nombre de logements neufs mis en vente et réservés à la vente (ou vendus) sont très fortement orientées à la hausse sur le 1^{er} trimestre 2021, en comparaison avec la même période en 2020. Cela s'explique notamment par la mise en œuvre du confinement strict en mars 2020 durant lequel l'activité a été fortement ralentie.

Promotion immobilière : Logements réservés à la vente

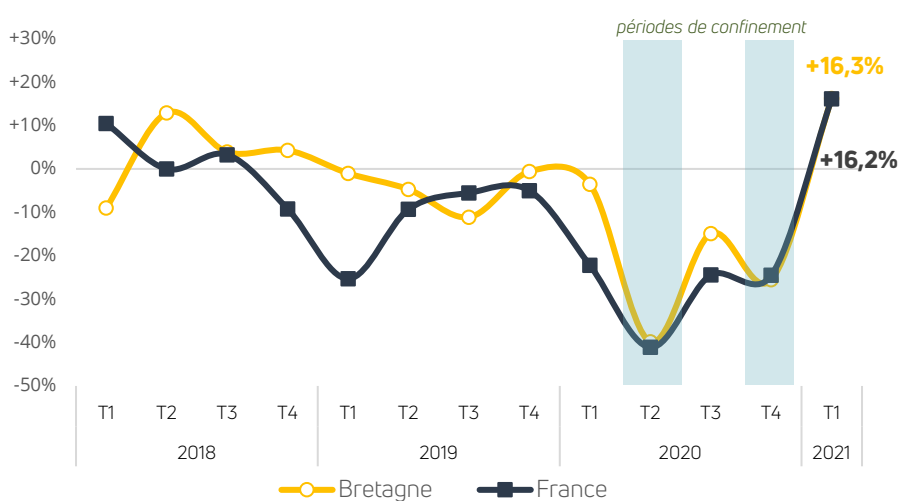
+ 16,3 % de logements neufs réservés à la vente (ou vendus) au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

Les ventes de logements neufs (individuels groupés et collectifs) enregistrent une augmentation de 16,3 % au 1^{er} trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020 (évolution similaire au niveau national). Cette tendance concerne le marché des logements collectifs (+ 16,1 %) ainsi que celui de l'individuel groupé (+ 17,4 %). En volume, les ventes de logements neufs augmentent de manière continue depuis le 2^{ème} trimestre 2020 en Bretagne pour atteindre 1429 logements fin mars 2021.

Si on compare par rapport au 1^{er} trimestre 2019, les ventes de logements neufs progressent de 12,1 %.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs réservés à la vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Promotion immobilière : Logements mis en vente

+ 105 % de logements neufs mis en vente au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

La tendance régionale montre une forte augmentation des mises en vente de logements neufs (individuels groupés et collectifs) au 1^{er} trimestre 2021 : + 105,0 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020. Les évolutions sont toutefois différenciées par marché : les mises en vente de logements collectifs sont orientées à la hausse (+ 113,8 %) tandis que celles des logements individuels groupés connaissent une baisse (- 17,5 %).

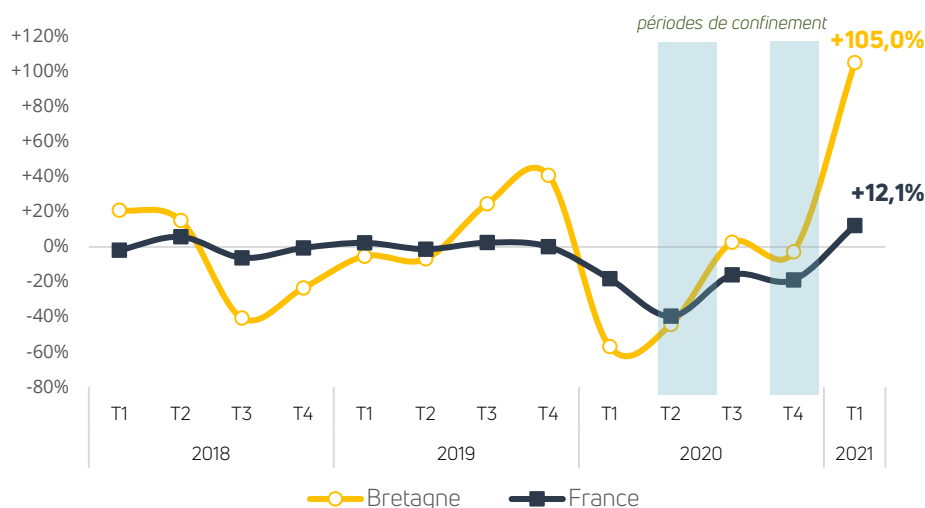
La situation s'améliore également au niveau national mais de manière moins soutenue (+ 12,1 %).

Notons également que le volume de logements mis en vente poursuit son augmentation depuis le 3^{ème} trimestre 2020, pour atteindre 1 292 logements fin mars 2021.

Toutefois, si on compare par rapport au 1^{er} trimestre 2019, les mises en vente de logements neufs diminuent de 11,7 %.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs mis en vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Annexe : Suivi du Plan de Relance 2020-2022

France Relance : Le Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE)

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) est un outil contractuel conçu pour accompagner les territoires dans leur projet de relance et de transition écologique. Il intègre et croise de nombreux enjeux d'un projet de territoire, allant de la revitalisation urbaine, la réduction des inégalités sociales et territoriales à l'efficacité énergétique ou encore la préservation de la biodiversité.

Ce contrat est conclu pour 6 ans (2021-2026) entre l'État et les collectivités territoriales et vise à associer d'autres acteurs du territoire (départements, région, Ademe...). Le contrat de relance et de transition écologique bénéficiera des crédits du Plan de Relance, dont il incarnera la déclinaison territoriale.

La Bretagne compte 40 territoires identifiés CRTE. Le Pays de Brest, composé de 7 intercommunalités, est le 1^{er} territoire breton à avoir signé un CRTE (le 8 juillet 2021).

Cartographie des territoires CRTE bretons



Source : Données ANCT

Sources utilisées dans cette note : Enquête GIE-Réseau des CERC-Cellule Economique de Bretagne, FFB-FRB, FNTP-FRTP, CAPEB, UNICEM, SDES, Sit@del2, INSEE, ECLN, Vecteur Plus, Banque de France, Pôle Emploi, DARES, Acoos-URSSAF, STMT, DREAL Bretagne, ANCT, Altares, Banque de France.

Avec le concours des membres de la Cellule Economique de Bretagne :

Membres fondateurs :



DREAL Bretagne

Membres de droit :

Préfecture de la région Bretagne
Conseil régional de Bretagne
Trésorerie Générale
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)

Banque de France
Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)

Membres actifs :

Aro Habitat Bretagne
Association Bretagne Interprofessionnelle des Bois (ABIBOIS)
Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
Banque des Territoires Bretagne
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère

Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
Crédit Mutuel Arkéa
ENEDIS - Direction régionale Bretagne
Fédération du BTP des Côtes d'Armor
Fédération du BTP du Finistère
Fédération du BTP d'Ille & Vilaine
Fédération morbihannaise du BTP
Fédération Ouest SCOP BTP

Fédération des Promoteurs Immobiliers de Bretagne
Rennes Métropole
Syndicat des négociants en matériaux de construction de Bretagne
Territoires et Développement